MAIRIE
DE LE BIOT

****

BOIS D'AFFOUAGE 2018

Les lots de bois d'affouage seront marqués cette année :

Parcelles 7 et 6, secteur Lachaux
(Voir plan ci-joint)

Les personnes sont priées de se regrouper par deux pour chaque lot.

Le volume de chaque lot sera déterminé par le nombre d'affouagistes (au total environ 60 m3 seront martelés).

Le prix du m3 est fixé à 12€.

Les lots d'affouages sont <u>réservés exclusivement</u> aux gens qui se chauffent au bois. Un lot par foyer.
Tout commerce du bois d'affouage est interdit.
Toute personne qui échange son lot ou donne son lot se verra refuser son inscription pour les années à venir (5 ans)

La commission forêt étudiera le bien fondé des inscriptions.
Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire en mairie de LE BIOT avant le vendredi 26 octobre 2018.

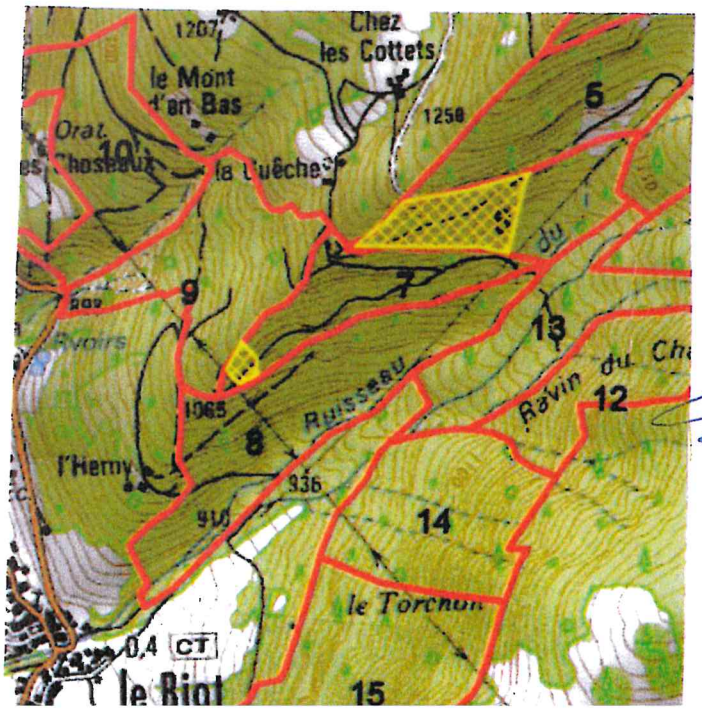

Le Maire,
Henri-Victor TOURNIER

MAIRIE DE LE BIOT
R.F.
Hte SAVOIE